

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5320**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Maintenicien en structure d'aéronefs

Nouvel intitulé : Maintenicien en aérostructure

**AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION**

Ministère de la Défense

**QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION**

Le directeur du personnel militaire de l'armée de l'air,  
Directeur de l'EFSoAA

### Niveau et/ou domaine d'activité

**IV (Nomenclature de 1969)**

**4 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

254r Contrôle des structures et soudures

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le maintenancier en structure aéronefs effectue des travaux de chaudronnerie de soudage ou de peinture sur des éléments de structures des aéronefs. Il travaille seul ou en équipe dans un atelier de 10 à 15 personnes et doit être capable de conseiller ou d'instruire un aide spécialiste ou un jeune technicien dans le cadre de la formation continue.

Il participe également à la fonction logistique des matériels de l'atelier.

- capacités attestées :
- connaître les règles d'organisation de l'entreprise,
  - maîtriser les consignes de sécurité et les normes d'hygiène,
  - connaître les documents de référence, carte de travail, manuel de maintenance, notices techniques, mémentos de piste, instructions techniques,
  - connaître les moyens mis à disposition, outillages commun et spécifique, appareils de mesure,
  - connaître la technologie des matériaux utilisés dans l'aéronautique,
  - connaître la lecture d'un dessin technique ou d'un schéma, la métrologie, les traitements anti corrosion et la peinture,
  - connaître la technologie des aéronefs, cellules et gouvernes,
  - connaître les techniques de réparation et de confection des éléments de structure métalliques, composites ou plastique.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

au sein d'un atelier de 10 à 15 personnes situé sur une base aérienne comptant de 500 à 2500 personnes  
soudeur, chaudronnier aéronautique.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

H2901 : Ajustement et montage de fabrication

H2902 : Chaudronnerie - tôlerie

H3203 : Fabrication de pièces en matériaux composites

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

la certification comporte 4 pôles : - 1ère composante : le dessin technique, les matériaux aéronautiques, les connaissances techniques de base (métrologie et ajustage), l'aérodynamique, la mécanique du vol et la structure des aéronefs (4 épreuves écrites, 2 épreuves pratiques et un questionnaire à choix multiples - QCM)

- 2ème composante : technico-logistique et facteurs humains, soudage oxyacétylénique et TIG, la chaudronnerie (3 épreuves écrites, 3 épreuves pratiques et un questionnaire à choix multiples - QCM)

- 3ème composante : la peinture aéronef, l'assemblage, les réparations mineures (2 épreuves écrites, 3 épreuves pratiques et un questionnaire à choix multiples - QCM)

- 4ème composante : les matériaux plastiques, les réparations composites, les réparations d'étanchéité, la réparation sur cellule d'aéronef (1 épreuves écrites, 4 épreuves pratiques et un questionnaire à choix multiples - QCM)

**Validité des composantes acquises : non prévue**

**CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION**

**OUINON**

**COMPOSITION DES JURYS**

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	- le directeur des formations de l'EFSOAA, - le commandant de la division concernée, - le directeur des études de la division, - le chef du département test et examens, - le chef de la section d'enseignement,
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X	Au moins : - 1 représentant 'employeur' - 1 représentant 'certifié' - 1 cadre d'instruction - 1 enseignant ou instructeur de la formation

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 mars 2007 publié au Journal Officiel du 21 avril 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, avec effet au 21 avril 2007, jusqu'au 21 avril 2009.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Arrêté du 5 novembre 1990 publié au Journal Officiel du 23 novembre 1990 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'BE2 Mécanicien structures', armée de l'air.

Arrêté du 31 janvier 1995 publié au Journal Officiel du 24 février 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'BE de structures des aéronefs', armée de l'air.

Arrêté du 28 septembre 1995 publié au Journal Officiel du 18 octobre 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 22 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Technicien de maintenance en structures d'aéronefs', armée de l'air et armée de terre.

Arrêté du 28 mars 2002 publié au Journal Officiel du 6 avril 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

40 certifiés par an

##### Autres sources d'information :

##### Lieu(x) de certification :

Ecole de formation des sous officier de l'armée de l'air - base aérienne 721 17133 Rochefort

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

base aérienne 721 17133 Rochefort

**Historique de la certification :**

Anciens libellés : - BE2 Mécanicien structures', armée de l'air (Arrêté du 5 novembre 1990 publié au Journal Officiel du 23 novembre 1990)

- BE de structures des aéronefs, armée de l'air (Arrêté du 31 janvier 1995 publié au Journal Officiel du 24 février 1995)

- Technicien de maintenance en structures d'aéronefs (Arrêté du 22 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999)

**Certification précédente :** Technicien de maintenance en structures d'aéronefs (fiche incomplète)

**Certification suivante :** Maintenicien en aérostructure